



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE



LE CONSEIL GENERAL
est convoqué en séance ordinaire au Musée de la Vigne à Chavannes,
salle de l'annexe

mercredi 7 décembre 2022 à 18.30 h.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2022
- * 3. Budget du Syndicat intercommunal du Collège du district : approbation (A. Kurth)
- * 4. Plan financier 2023-2030 : décision (A. Kurth)
- * 5. Budget de fonctionnement 2023, quotité d'impôt : approbation (A. Kurth)
- * 6. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 960'000.- TTC pour la mise en place définitive de la station transformatrice MT/BT « Ruveau » : préavis au corps électoral (K. Michel)
- * 7. Position CM et décision CG sur la motion PVN (S. Mamie) « Installation de toilettes sèches à St-Joux et Chavannes » (C. Ferrier)
- * 8. Position CM et décision CG sur la motion PVN (R. Mamie) « Parking pour vélos à la gare » (C. Ferrier)
- * 9. Position CM et décision CG sur le postulat PLR (L. Longo) « Une centrale photovoltaïque à La Neuveville ? » (K. Michel)
- * 10. Réponse à l'interpellation UDC (T. Gutmann) « Prix de l'électricité » (K. Michel)
- * 11. Rapport CM en réponse au postulat PSN (C. Brazier) « Déployer une politique cohérente active pour les seniors à La Neuveville » (D. Bloch)
12. Nomination du président ou de la présidente, du vice-président ou de la vice-présidente et des scrutateurs ou des scrutatrices du Conseil général pour 2023
13. Interventions parlementaires et développements
14. Questions simples et traitement
15. Communications

* = *voir annexes*

LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES